



Le Panzay



Votre bulletin municipal à
Salles-sur-Mer

N° 6 - FÉVRIER 2022



Dossier :

Circulation et mobilité

Comment mieux partager l'espace public ?

Informatique

L'école de Salles-sur-Mer à l'ère du numérique

Église

Une souscription pour des nécessaires travaux de restauration

Marais

L'entretien des marais de Salles-sur-Mer Saint-Jean des Sables

SAS FABRICE CHAILLOUX
ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE

Installation électrique
Domotique
Photovoltaïque
Chauffage • Interphone
Téléphone • Isolation



5 impasse du Marais - 17200 SALLES/MER

fabrica.challoux@wanadoo.fr

Tél/Fax 05 46 56 35 39 - Port 06 09 83 40 13



atlantic bureau

L'AMÉNAGEUR DE VOTRE ESPACE DE TRAVAIL

7 RUE DE BOUGAINVILLE - ZAC BELLE AIRE NORD - 17440 AYTRÉ
05 46 56 66 80 - www.atlantic-bureau.com

1 rue des Courlis
17220 SALLES-SUR-MER
&
59 Bd de la Libération
17340 CHATELAILLON-PLAGE



2 AGENCES POUR MIEUX
VOUS SERVIR

ESTIMATION GRATUITE
SANS ENGAGEMENT

&

DIAGNOSTICS OFFERTS*

VENDEZ, ACHETEZ, LOUEZ
EN TOUTE SERENITE

05 86 30 20 61

Courriel : agence@17immo.com

www.17immo.com

* Voir conditions en agence

ADOM Concept
Cuisines et Bains

Un projet de cuisine ou
salle de bains ?



06 77 30 67 22

contact@adomconcept.fr

www.adomconcept.fr



LA MAIN VERTE

Benoit Bessaguet

Entretien de jardin
Création de gazon
Taille de haies et d'arbustes

RCS: La Rochelle 489 215 106

1, allée de Bourlande
17220 SALLES sur MER

06 74 36 61 41
lamainverte.bessaguet@orange.fr

SOLEBOIS
CONSTRUCTEUR MAISON OSSATURE BOIS

— 05 46 00 14 57 —

www.solebois.fr

solebois@solebois.fr
9 Bis rue de la pierre Taillée
ZAC de l'Aubépin
17220 SALLES SUR MER



TRAITEUR
aunis
réceptions
David Mallèbrera
aunis-reception.com

Buffets
Congrès
Mariages
Cocktails
Plats cuisinés

aunis.receptions@orange.fr

7, Grande Rue de Grolleau
CROIX-CHAPEAU - LA ROCHELLE

06 10 47 28 08 ... 05 46 00 39 91

Les Délices de l'aunis

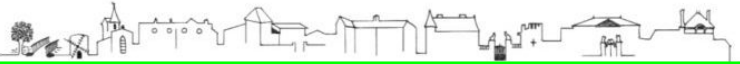
Traiteur - Épicerie fine

Spécialités bouchères
Charcuterie maison
Plats cuisinés à emporter — Livraison possible

Magasin ouvert
Du Mardi au Samedi : 10h-13h30/16h-19h30
Le Dimanche : 10h-13h30
Fermé le lundi

05 46 00 39 91

06 10 47 28 08



L'éditorial / Le Panzay

sommaire

- 3** **Éditorial**
- 4** **La vie de la commune**
Retour sur le marché de Noël
- 10** **Les travaux en cours**
Le plan pluriannuel d'entretien des marais
- 15** **L'école et la bibliothèque**
- 16** **Le grand dossier**
Circulation et mobilité
Piste cyclable
Zone 30
Le plan de circulation et de stationnement
- 20** **Culture, sport, associations**
- 22** **Patrimoine**
- 24** **Commerces et CdA**
- 25** **Paroles d'élus**
- 26** **État civil et agenda**

Chères sallésiennes, chers sallésiens,

Cette année encore, nous avons dû nous résigner à annuler la cérémonie des vœux qui est pourtant un moment privilégié de rencontres entre les administrés et les élus. C'est surtout aussi l'occasion de faire le point sur ce qui a été fait pendant l'année et de présenter les futures orientations pour les années à venir.

L'année 2021 a été notamment consacrée au lancement de nos projets principaux comme la réhabilitation du centre bourg, la réfection des voiries centre bourg, Grolleau et La Ragotterie, et la piste cyclable Salles/La Ragotterie.

L'année 2022 et surtout 2023 seront des années charnières de la transformation de notre commune. La phase des études nous paraîtra parfois longue mais le début des travaux nous la fera oublier. Nous vous tiendrons régulièrement au courant des avancées.

La sécurité routière à Salles-sur-Mer est un problème majeur comme dans beaucoup de centres bourgs anciens où les structures ne sont plus adaptées au flux important des véhicules : absence de trottoirs, manque de place de stationnements, rues étroites. Cette insécurité routière est ma préoccupation et croyez bien qu'avec mon équipe, nous cherchons des solutions pour y remédier et plus particulièrement aux abords de l'école : achat de terrain pour parking supplémentaire, suggestion d'itinéraire plus sécurisé, signalisation adaptée et possibilité, si besoin, de décalage horaire pour les rentrées scolaires.

Beaucoup d'entre vous, en cette fin d'année, nous ont fait part de leur satisfaction de voir leur commune bouger et je les remercie chaleureusement.

Oui, la belle endormie se réveille.

Bien sincèrement.

Chantal Subra
Votre maire



COVID-19

Ce logo accompagnant certains articles signifie que l'évènement pourra être annulé ou reporté en fonction de l'évolution de la crise sanitaire. Il rappelle également que l'évènement est soumis aux règles de distanciation sanitaires en vigueur. Renseignez-vous auprès de la mairie ou de l'organisateur.





Le Panzay / La vie de la commune

Ici, ça bouchonne

L'association Echo Mer a mis à disposition en mairie un panier pour collecter vos bouchons en liège. Sur ce mois de janvier, la collecte a été fructueuse. Ce qui laisse penser avec plaisir que vous avez bien profité des fêtes de fin d'année.



Ces bouchons sont revalorisés en granulat pour l'isolation phonique et thermique des sols et plafonds et pour la garniture de poufs et coussins. La consommation d'alcool doit rester modérée mais sachez que vous pouvez recycler la bouteille en verre **et son bouchon** !

De notre côté, nous réfléchissons à d'autres idées de recyclage à mettre à votre disposition. À bientôt en mairie !

Anne-Laure Babault



La fête de la Rosière 2022

Salles-sur-Mer possède sa propre fête : la fête de la Rosière. Chaque année, depuis plus d'un siècle, la municipalité s'emploie à faire vivre cet événement qui rassemble toutes les générations de sallésiens. Cette année, la fête de la Rosière se tiendra les 25 et 26 juin 2022.



L'élection d'une jeune fille par ses pairs, l'année de ses 18 ans, lui permet de devenir notre Rosière. Les candidatures sont à déposer en mairie avant le 15 avril 2022.

Afin que ce moment unique puisse continuer à être une réussite dans la vie de la commune, les sallésiens peuvent participer à la réalisation de cette manifestation. Les bénévoles qui le souhaitent, peuvent se faire connaître en mairie.

Arlette Roy

Actualités du marché

Le marché du jeudi a fêté le 28 janvier sa première année ! Une année de plaisirs partagés entre les événements festifs des beaux jours, le festival Aliment'erre, les événements avec nos jeunes joueurs de rugby et l'ARA, et plus récemment le marché de Noël du 23 décembre.

Un comité participatif a été créé, constitué de quatre bénévoles qui aident activement la municipalité. Les exposants sont eux aussi très impliqués, présents et dans l'envie de vous servir au mieux. Merci donc aux bénévoles, aux exposants et aux clients fidèles.



Quel plaisir de voir s'animer le cœur du village et notre parc ! Cela ne peut se faire qu'avec vous, alors venez nombreux régulièrement prendre votre plat préparé du jeudi soir, votre pain et bien d'autres produits. Ils sont une petite dizaine d'exposants chaque jeudi.

À suivre sur la page facebook : marché de salles sur mer.

Anne-Laure Babault et son équipe

La zone de gratuité

Depuis plusieurs années Salles-sur-Mer participe à l'effort national concernant la solidarité et l'écologie à travers sa zone de gratuité. Tout en permettant de lutter contre le gaspillage, chaque citoyen peut déposer des vêtements propres dont il n'a plus l'utilité afin que d'autres personnes puissent gratuitement leur attribuer une seconde vie.



Le 20 novembre 2021, cette manifestation, initiée par le CCAS, a été un succès prouvant ainsi que "donnez-prenez" est d'actualité en cette période difficile.

Notre prochaine zone de gratuité se tiendra le 30 avril prochain.

Arlette Roy



Le père Noël des enfants

Cette année le cirque du Gamin est venu rendre visite aux enfants de l'école à l'occasion de la venue du père Noël.

Petits et grands ont pu profiter d'un beau spectacle et d'une surprise avec l'arrivée du père Noël qui a distribué des gourmandises et un beau livre pour chaque écolier.

Béatrice Pereira



Le Relais petite enfance (RPE)

Depuis janvier 2021, la commune accueille dans les locaux de la salle du parc le mercredi de 9h30 à 11h30, le Relais d'assistantes maternelles intercommunal devenu Relais petite enfance (RPE). Des temps d'accueils collectifs sont proposés aux enfants accompagnés de leur assistante maternelle, permettant de venir profiter d'ateliers d'éveil.



Ces matinées permettent à la fois des rencontres, des temps de partages et d'échanges sur le quotidien des professionnelles de l'accueil individuel. Pour les enfants, c'est un temps de découverte et de socialisation, un espace de jeu le plus adapté possible qui permet de proposer une variété d'ateliers dont, les histoires avec Catherine bibliothécaire, qui vient émerveiller les tout petits. Après une reprise en douceur en septembre, le mois d'octobre fut un éveil des sens avec les ateliers roses, la semaine du goût et l'éveil à la nature.

Pour de plus amples renseignements vous pouvez contacter madame Carole Ferrer, responsable du RPE au 06 81 42 18 47.

Carole Ferrer

Un exercice d'évacuation à l'école

Un exercice d'évacuation a été effectué en novembre dernier à l'école en présence des représentants des parents d'élèves et avec le concours des sapeurs-pompiers.

Cet exercice obligatoire a permis de vérifier le bon fonctionnement de la procédure d'évacuation en cas d'incendie. Les enfants se sont tous retrouvés sur les points de rassemblement en moins de deux minutes.

La mise en place de nouveaux équipements de lutte contre l'incendie et la vérification annuelle obligatoire réalisées en janvier ont permis d'améliorer la sécurité de nos enfants et des locaux. Quelques dernières mises à niveau, notamment en termes de signalisation, seront réalisées.

Roger Bazier

L'heure civique



Notre commune se met à L'heure Civique. En quoi cela consiste ?

L'heure Civique, c'est donner une heure de son temps par mois pour ses voisins, pour sa commune.

Inscrivez-vous à l'adresse ci-contre. La mairie vous contactera pour échanger sur vos besoins ou vos propositions d'aide.

Anne-Laure Babault



Le Panzay / La vie de la commune

Deux nouveaux collaborateurs

Deux nouveaux agents stagiaires ont rejoint pour une année le personnel de la commune : Philippe aux services techniques, Patrick au restaurant scolaire.

Ce recrutement aidé a été réalisé dans le cadre du dispositif expérimental Lab' de l'Emploi, porté par la CdA et avec le concours de Pôle Emploi. Il vise la formation des demandeurs d'emploi les plus fragiles et leur réinsertion dans le monde du travail.

Nous leur souhaitons la bienvenue.

Roger Bazier

Élections présidentielle et législatives

Les 10 et 24 avril 2022 se tiendront les deux tours de l'élection présidentielle, puis les 12 et 19 juin 2022, les deux tours des élections législatives.

Pour pouvoir voter, vous devez vous inscrire avant le vendredi 4 mars pour l'élection présidentielle, et avant le vendredi 6 mai pour les élections législatives.

L'ensemble des élus est mobilisé pour le bon déroulement de ces élections, mais nous aurons peut-être besoin de faire appel aux bonnes volontés.

Laure Buisson

La taxe de séjour

La taxe de séjour est une taxe payée par toute personne hébergée à titre onéreux et qui n'est pas domiciliée dans la commune.

Elle est collectée par l'hébergeur (particulier ou plateforme) qui a la charge de son prélèvement et de son reversement à la collectivité. Les recettes de cette taxe permettent aux collectivités locales de disposer de ressources complémentaires pour développer l'offre touristique sur le territoire.

L'obtention d'un numéro d'enregistrement, auprès des services de la commune, est désormais obligatoire pour mettre en location (passer une annonce) tous meublés (hors bail habitation) et meublés de tourisme (y compris la résidence principale).

La procédure de changement d'usage est obligatoire pour toute location de courte période d'un logement qui n'est pas la résidence principale du loueur (meublés de tourisme)

Chantal Subra

Urbanisme : des démarches administratives dématérialisées

La Communauté d'agglomération de La Rochelle met désormais à disposition de ses habitants un nouveau télé-service permettant le dépôt en ligne des demandes d'urbanisme : permis de construire, déclaration préalable, déclaration d'intention d'aliéner...

Tous les dossiers d'autorisation relatifs à un projet d'urbanisme pourront donc être déposés sous forme dématérialisée sur une plate-forme dédiée, 24h/24 depuis un ordinateur via l'adresse unique : demarches-urbanisme.agglo-larochelle.fr

Sur la page d'accueil, le demandeur pourra choisir d'accéder directement au type de demande le concernant pour commencer à déposer son dossier ; il pourra consulter au préalable le PLUi ou éditer la fiche d'information d'urbanisme qui récapitule la réglementation applicable à une parcelle donnée, afin de vérifier ou finaliser son projet.

À noter que le dépôt en ligne ne peut pas être fait par une autre voie électronique (mail, etc.) et que le dépôt papier reste toujours possible.

Catherine Penin

Deux nouveaux véhicules aux services techniques

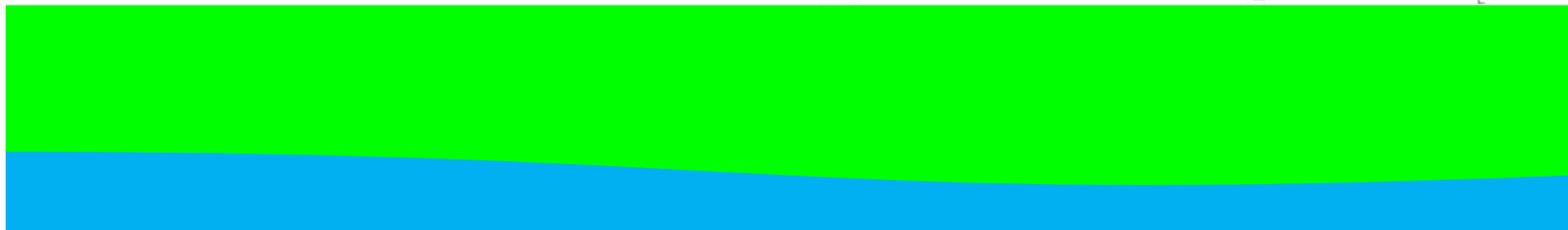
La petite fourgonnette des services techniques, vieille et en mauvais état a été remplacée. Un nouveau petit utilitaire électrique compact équipé d'une benne et d'une cuve a également rejoint le parc de véhicule de la commune.

Ces deux outils font maintenant partie de notre paysage et poursuivent le renouvellement des équipements des services techniques initié en 2020 pour plus de sécurité, pour plus d'efficacité de nos agents et pour une meilleure prise en compte environnementale.

Roger Bazier



Photo : Guy Saly



Le marché de Noël 2021

Le Marché de Noël de Salles-sur-Mer était de retour ce week-end des 11 et 12 décembre après une année d'absence, le père Noël ayant décidé de revenir dans notre beau village en toute quiétude, grâce au contrôle des passes sanitaires mis en place.

Sur proposition de madame le Maire, le marché s'est installé entre la place du parc et la place de la Liberté, tout en serpentant devant notre magnifique église et dans la rue du puits, permettant aux visiteurs de découvrir notre commune. Une trentaine de commerçants ont exposé leurs produits essentiellement artisanaux. Samedi, madame le Maire a inauguré le marché autour d'un verre de l'amitié, lançant ainsi la fête. Les visiteurs ont pu déambuler et découvrir de quoi faire de jolis achats pour le plaisir et les fêtes de fin d'année. Boissons, produits de bouche, savons, bijoux, peintures, objets de décorations, tout était là pour passer de belles fêtes.

Les enfants ont également profité d'un goûter offert par la municipalité, dans le chalet du père Noël. Un animateur a rythmé la journée avec l'annonce des moments clés et de la musique de chants de Noël. Les associations Grain de sel et Foyer rural ont proposé chacun leur savoureuse recette de vin chaud aux odeurs d'épices. Les Peintres sallésiens ont assuré un atelier de loisirs créatifs pour les petits, leur faisant confectionner des décorations pour leur sapin.

Mais la plus belle des surprises fut l'arrivée triomphale d'un énorme cadeau hissé sur un traîneau, tiré par quatre lutins géants, suivi d'une cohorte de petits lutins souriants, les enfants des écoles, coiffés d'un bonnet rouge et vert. Toute cette joyeuse bande a traversé le village pour ouvrir ce cadeau d'où a émergé le héros du jour : le père Noël qui a distribué des friandises, écouté la liste des jouets commandés et posé pour des photos en compagnie des enfants et des parents.

La fête a continué avec le défilé des enfants munis d'un lampion éclairant les mines réjouies des participants. À la nuit tombée, les petits et les grands, les yeux pleins d'étoiles, ont admiré le spectacle pyrotechnique qui a illuminé le ciel de Salles-sur-Mer.

Le dimanche matin les vieilles pierres de l'église ont raisonné au son des chants gospels au grand bonheur de l'assistance. Toute la journée, les visiteurs ont continué à déambuler dans le marché. Avant de reprendre sa tournée, le père Noël est revenu faire un petit coucou aux enfants et leur offrir quelques bonbons. En s'éloignant sur son traîneau, il a fait la promesse de revenir en 2022 à Salles-sur-Mer comme il le fait depuis de nombreuses années.

La municipalité remercie les exposants et les bénévoles qui ont permis le succès de cette manifestation.

Marie-Annick Guimard





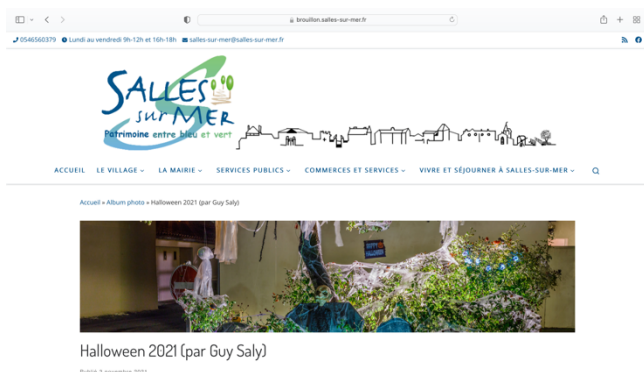
Le Panzay / La vie de la commune

Mieux vous informer

Comme bon nombre d'entre vous ont déjà pu le constater, nous avons à cœur de communiquer avec vous et vous tenir informés par de nombreux canaux à votre disposition. Voici un petit récapitulatif des outils de communication que nous utilisons pour être constamment au plus proche de vous.

- Notre site internet : <https://salles-sur-mer.fr>

Toutes les informations indispensables, carte d'identité de la commune, démarches administratives, actualités, événements, services publics, commerces et services, histoire, géographie, loisirs, etc. C'est un outil incontournable et accessible à tous pour une information au jour le jour.



Vous trouverez aussi sur notre site l'album photos qui témoigne des événements petits et grands qui ont marqué notre commune.

Vous y trouverez très bientôt, pour notre plus grand plaisir, un témoignage de notre doyen, monsieur Guy Aubry, réalisé avec le concours bénévole de madame Alexandra Riguet-Laine que nous remercions vivement.

Dépose de courrier en centre bourg

Pour donner suite à une demande faite par un habitant de la commune dans la boîte à idées située au parc, nous avons pris contact avec un responsable d'exploitation de La Poste.

Une vingtaine de courriers seulement est déposée quotidiennement dans les deux boîtes à lettres situées rue de la Borderie. Ce chiffre est très insuffisant pour envisager l'installation d'une nouvelle boîte à lettres place de la Liberté.

Éric Thickett



- La page Facebook de la commune : [@sallessurmer](https://www.facebook.com/sallessurmer)

Plein d'infos et de partages sur ce qui se passe dans la commune et autour. On sort un peu des sentiers battus et balisés du site internet officiel. On peut commenter et partager.



- La page Facebook du marché hebdomadaire : [@marchedesallessurmer](https://www.facebook.com/marchedesallessurmer)

C'est ici le même principe que la page de la commune. Mais vous y trouverez essentiellement des publications concernant le marché, faites par la commune et les commerçants.



- Panneau Pocket :

Il s'agit là d'une application disponible :
sur Android : (Play Store) : <https://play.google.com/store/apps/details?id=panopocher.panopocher&hl=fr&gl=US>
sur Apple : (App Store) : <https://apps.apple.com/fr/app/panneaupocket/id1143507069>

Après avoir installé l'application sur votre smartphone vous cherchez votre commune et la placez en favoris. En activant les notifications vous serez immédiatement tenus informés des actualités les plus importantes de votre village.

Éric Drapeau





Mon beau sapin

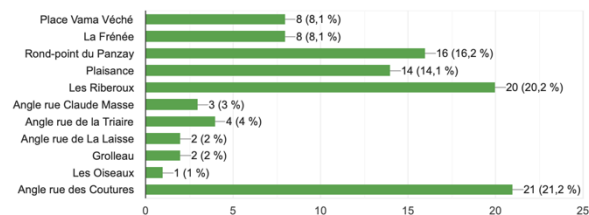
Vous avez été nombreux à participer à la décoration et à l'illumination des sapins de Noël installés dans les différents quartiers de notre village. Merci beaucoup d'avoir apporté votre collaboration décorative.

Vous avez été également nombreux à participer, sur notre site, au concours du plus beau sapin où presque tout était permis. Nous vous les présentons presque tous ici pour confirmer que vous avez tous gagné ! Bravo à vous !

Roger Bazier

Votez pour le plus beau sapin en cochant la case correspondant à votre choix.

99 réponses



Photos : Guy Saly



Le Panzay / Les travaux en cours

Le rapport de l'EIGSI sur l'énergie et l'environnement

Des groupes d'élèves ingénieurs généralistes de l'EIGSI La Rochelle, ont réalisé leur stage d'études à Salles-sur-Mer, sur des thèmes aussi variés que la mobilité, l'énergie ou l'environnement.



L'EIGSI fait partie des plus anciennes écoles d'ingénieurs privées et trouve son origine en 1901 dans l'EEMI, École d'électricité et de mécanique industrielle. Cette initiative d'industriels et d'enseignants parisiens donnera naissance à une des principales écoles d'ingénieurs en génies électrique et mécanique. L'EEMI devient l'EIGSI en 1990 et s'installe à La Rochelle avec pour positionnement la formation d'ingénieurs généralistes.

Au 4^{ème} trimestre 2021, des audits énergétiques et environnementaux ont été réalisés dans les bâtiments du parc, à la salle des fêtes, à la mairie et dans les écoles afin de fournir des préconisations pour améliorer leurs performances.

Les différentes phases ont été les suivantes :

- Caractérisation des bâtiments (plans en trois dimensions et description de leurs enveloppes et de leur environnement) ;
- Inventaire des équipements et modes d'utilisation (chauffage, éclairage et renouvellement d'air) ;
- Analyse des factures de consommation énergétique (eau, gaz, électricité) sur les quatre dernières années ;
- Étude thermique des bâtiments (modélisation des échanges thermiques, sources de déperditions, ponts thermiques, conformité des systèmes de renouvellement d'air) ;
- Préconisations (réduction des consommations, dimensionnement des systèmes à base d'énergies renouvelables : solaires photovoltaïques et thermiques) ;
- Étude du confort thermique et acoustique (mesures expérimentales, modélisation d'indicateurs de qualité acoustique) ;
- Étude de la qualité de l'air (concentration des polluants réglementés, mise en accord avec la réglementation).

En conclusion, toutes ces mesures ont montré les progrès significatifs entre des constructions modernes à basse consommation énergétique et à confort thermique et environnemental, et des bâtiments de la fin des années 90, plutôt récents. Les préconisations seront prises en compte lors de la rénovation du patrimoine immobilier de la commune. **Éric Thickett**

Programme immobilier La Clé des Champs

Un nouveau quartier s'achèvera au printemps 2023, face à l'Héronnière, sur le modèle du « Clos d'Opale », réalisé à proximité, il y a déjà deux ans. Rencontre avec Kervin Morellec, Orpi, groupe GpM, en charge du développement.



« Nous avons choisi Salles-sur-Mer, commune pourvue d'un charme particulier et d'une esthétique, bénéficiant de la dynamique et de l'attrait de l'agglomération de La Rochelle,

pour y développer un concept innovant, avec neuf maisons individuelles regroupées autour d'un espace central partagé entre les différents habitants.

« Ce programme est destiné à la résidence principale de futurs propriétaires désireux de trouver un art de vivre et de bénéficier d'une nouvelle dynamique autour des projets de la commune » poursuit Kervin.

Sur la partie arrière, un espace nature privé de 2500 m² offrira un cadre de vie agréable. On y retrouvera un potager partagé, un terrain de pétanque, des aires de jeux, un espace repas et pique-nique. Ce projet a été primé par un jury professionnel de la Fédération française du bâtiment au Challenge de l'habitat innovant, en novembre dernier

Contact : Orpi Imap Chatellaillon immo, 26, avenue de la Petite-Borde, 17340 Châtellaillon-Plage.

Éric Thickett



Un nouveau terrain de boules

Nous avons créé place de l'église un petit terrain de boules agrémenté de deux bancs en pierres et en bois.

Cet endroit calme et à l'ombre permettra aux amateurs de passer de bons moments. Il remplacera avantageusement le terrain moins abrité installé près de la départementale.

La réalisation a été possible à moindre coût grâce aux services techniques et à l'ESAT l'Œuvre d'Emmanuelle.

Les services techniques ont restauré parallèlement le vieux mur en pierre du presbytère.

Dominique Morel



Les équipements du terrain de sport

Le camping a fait l'objet fin 2021 d'un appel à candidature pour sa remise en activité. Ce projet implique éventuellement la perte du bâtiment actuel abritant les vestiaires du terrain de sport.

Cette situation pouvant intervenir dès la rentrée de septembre, nous envisageons, dans la mesure où nous voulons contenir les coûts, de nous orienter dans un premier temps vers une solution modulaire d'environ 75 m² de surface totale et qui pourrait également être utilisée par l'espace jeunes pendant les vacances d'été.

Ces modules seraient positionnés au plus près des réseaux existants (électricité, eaux potable et usées) avec une implantation au sud-est du terrain annexe pour un accès par la rue des Jardins du Couvent.

Parallèlement nous étudions la création d'un parking de 30 à 40 emplacements à côté de ces nouveaux vestiaires. Ce parking situé à moins de 200 m du parc, améliorera l'offre de stationnement lors de nos manifestations.

Le terrain annexe conservera malgré tout une surface de 2500 m².

Dominique Morel

Agrandissement du parking de l'école maternelle

À la suite du décès de monsieur André Biret, nous avons fait aux héritiers une proposition d'achat de la parcelle de terrain jouxtant l'actuel parking de la maternelle. Notre proposition a reçu leur agrément et l'acquisition est en cours.

Ce terrain de 400 m² environ permettra de créer une quinzaine de places supplémentaires soit une augmentation de 50 % de la capacité actuelle, réglant ainsi les problèmes de stationnements gênants rue de la Borderie.

Nous avons proposé ce terrain à la CdA pour y créer un bassin de rétention d'eau en cas d'orage. En effet, la liaison des eaux pluviales vers les marais est limitée par le diamètre du collecteur actuel. Ce bassin enterré servirait de tampon et permettrait un meilleur écoulement de l'eau en cas de grosses averses.

Nous espérons une confirmation de la CdA et une réalisation de ce parking au cours du 2^{ème} semestre.

Dominique Morel

Un terrain pour les gens du voyage

L'accueil des Gens du Voyage reste problématique sur notre territoire de la CdA tant que les aires de grand passage ne sont pas opérationnelles. Nous en avons fait les frais l'été dernier.

Pour tenter de canaliser le flux sur notre territoire, nous envisageons de proposer à la CdA un terrain communal dont nous n'avons pas l'utilité aujourd'hui.

Il se trouve à l'arrière de la déchetterie. Il est suffisamment éloigné des habitations pour éviter les désagréments et il est relié aux réseaux électriques et eaux.

Le service de la CdA en charge de la compétence Gens du Voyage est intéressé et prendrait en charge la totalité de la remise en état de ce terrain actuellement en friche.

La mise à disposition, actée par la signature d'une convention, sera temporaire.

Chantal Subra



Le Panzay / Les travaux en cours

Les plaques de rue

Les noms de rue racontent notre territoire, notre histoire locale et nationale, les hommes et les femmes qui ont marqué. Ils font partie de notre patrimoine. Ainsi la rue Claude-Masse, la rue du 19-mars-1962, la rue de l'Herbaudière, l'avenue de Verdun, la rue du Fournil ...

Les plaques de rue adossées à un mur ou un candélabre nous guident le long de nos rues, de nos allées, de nos squares, de nos chemins.

Une trentaine de rues ont désormais retrouvé leur identité.

Elles nous guideront au quotidien ; elles éveilleront peut-être la curiosité de nos visiteurs et Nicolas, notre facteur, ne perdra plus son temps à chercher les rues !

Roger Bazier



Les trottoirs à La Ragotterie

La remise en état de la voirie à La Ragotterie et aux Petits-Bonnevaux est lancée depuis maintenant plus d'une année. Les câbles électriques sont enterrés, les nouveaux candélabres sont en place, les lignes téléphoniques restent encore à passer dans les gaines.

Ces travaux effectués permettront la dépose des poteaux en béton et la réfection des trottoirs avec un revêtement en bitume et des bordures coulées.

La fin des travaux est programmée pour fin mars 2022.

Nos voisins de Saint-Vivien refont par ailleurs une partie de leur trottoir avec élargissement à hauteur du virage pour permettre une circulation sécurisée par les usagers.

Dominique Morel



Photos : Guy Saly

Un programme pluriannuel d'entretien des marais

Le marais compose une caractéristique remarquable de l'Aunis, une richesse de notre patrimoine naturel et environnemental. Sa contribution à la biodiversité de la faune et de la flore est majeure. Le marais participe à l'irrigation. La régulation hydraulique est assurée par des ouvrages d'art, pompes et vannes. Les enjeux sont importants : enjeux hydrauliques liés aux précipitations, aux submersions, mais encore enjeux agricoles ou de biodiversité.

Les marais de Saint-Jean des Sables regroupent les communes d'Angoulins, de Chatelaillon, de Saint-Vivien, de Salles-sur-Mer et d'Yves. Ils représentent un territoire de 653 ha et un réseau de 99 km traversant de très nombreuses parcelles. L'absence d'entretien des berges et des fossés depuis de nombreuses années a nui aux fonctions d'irrigation et de régulation du marais.

L'Association syndicale de Salles-Angoulins-Chatelaillon (ASA) a engagé depuis 2016 un programme d'entretien pluriannuel. L'opération portée techniquement par l'UNIMA prévoit d'une part le nettoyage des berges avec l'élagage et le bucheronnage, et d'autre part le curage des fossés. Ces travaux sont encadrés, notamment concernant le Panzay classé cours d'eau, par la loi GEMAPI imposant inventaire, étude des incidences hydrauliques, enquête d'intérêt général, autorisation environnementale ...

À Salles-sur-Mer, 24 km de réseaux primaires et secondaires sont concernés sur un réseau total de 39 km. Le montant des travaux est aujourd'hui estimé à 210 K€ dont 133 concernent le nettoyage des berges par ailleurs réglementé par le Code civil : « *Tout propriétaire riverain d'un fossé se doit de procéder à son entretien régulier* ». Le nettoyage des berges est aussi un préalable obligé pour l'accès et le travail des engins de curage depuis au moins une rive. Il est programmé à l'automne-hiver 2022-23, le curage des fossés étant prévu à partir du printemps 2023. La municipalité travaille à l'identification des propriétaires des parcelles concernées. Pour aider à ce travail préparatoire, les propriétaires peuvent se rapprocher de la mairie au 05 46 56 03 79. Des réunions d'information et de préparation des travaux seront organisées en mairie en présence de tous les acteurs concernés par cet important projet, dont l'ASA et l'UNIMA.

Roger Bazier



Le Clos Fleurets

Fin décembre, le Clos Fleurets a reçu ses premiers occupants. Seize maisons particulières et un bloc de trois logements aidés, en cours de finition, viendront augmenter le parc de logements à Salles-sur-Mer. Sur les trois parcelles privées de ce lotissement des permis de construire ont été déposés.

Le chantier a été particulièrement soigné et n'a pas occasionné de gêne particulière rue de la Croix-des-Fleurets. La disposition des parcelles de part et d'autre d'une rue légèrement sinueuse lui donne un aspect agréable.

Dominique Morel



Le cimetière

Les allées principales du cimetière ainsi que le seuil du portail d'entrée vont être entièrement refaits au mois de mars.

Nous avons choisi un bitume beige et des bordures en pierres blanches de façon à donner un côté plus minéral. Des plantations d'arbustes et de fleurs ont déjà été faites il y a quelques semaines.

Nous profiterons du chantier pour passer sous cette allée un tuyau afin de créer un point d'eau à l'autre entrée diminuant la distance lors du portage d'arrosoir.

Dominique Morel



Guide pratique et livret d'accueil

Deux nouveaux documents viennent enrichir la communication de la commune auprès de sa population.

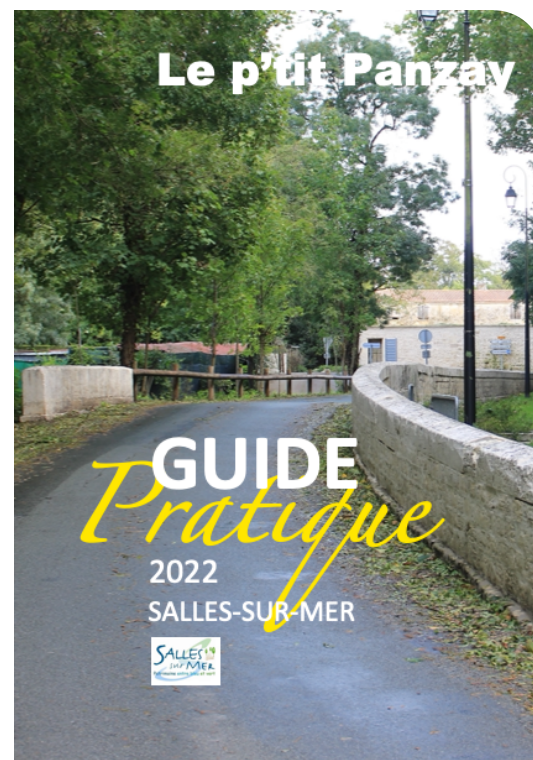
Vous avez trouvé, début février, dans votre boîte aux lettres, le p'tit Panzay qui rassemble au sein d'un guide pratique toutes les informations utiles et nécessaires pour aider à bien vivre à Salles-sur-Mer.

Un second document est en cours de préparation. Cadeau destiné aux nouveaux arrivants et aux jeunes mariés, il présentera l'histoire, la géographie, le patrimoine de notre commune sous la forme d'un ouvrage relié, réalisé avec le concours de l'association « Au fil de nos mémoires » que nous remercions chaleureusement.

Si la pandémie a bouleversé nombre de nos projets, nous n'oublions pas l'accueil des nouveaux arrivants. Nous espérons pouvoir proposer une date au printemps prochain pour un moment de convivialité et d'échange.

Merci donc à tous les nouveaux sallésiens installés entre le 1^{er} janvier 2020 et le 31 décembre 2021 de s'inscrire en mairie (05 46 56 03 79).

Roger Bazier





Le Panzay / Les travaux en cours

La fibre à la ZAC de l'Aubépin et à Grolleau

Après quelques annonces suivies de défaillance de la part du maître d'ouvrage, l'équipe municipale qui ne lâche rien peut enfin vous annoncer du concret.

Une première liaison enterrée a été réalisée courant janvier 2022 entre la ZAC de l'Aubépin et le rond-point de Grolleau. La fibre entre Grolleau et Salles-sur-Mer passant par la départementale 109 était source de contraintes multiples et coûteuses. La fibre passera donc en aérien, sur des poteaux en bois, par des chemins communaux.

Cette liaison aérienne est programmée au cours du premier trimestre 2022 (début du chantier le 15 février) pour une fin de travaux annoncée fin mars, début avril.

La mise en service par SFR nous est promise pour le printemps 2022 et ouverte à la concurrence après le délai réglementaire, l'ensemble du territoire de notre commune sera alors desservi par la fibre.

Dominique Morel

Marquage au sol

Une première campagne de restauration des marquages routiers a été réalisée fin 2021 avec la réfection des bandes stop et cédez-le-passage ainsi qu'avec les passages piétonniers.

Par arrêté 2021-168, la remise à neuf de quatorze bandes jaunes d'interdiction de stationnement est désormais programmée. Les travaux sont prévus par nos équipes techniques dès le retour d'une météo plus clémente.

Une ligne médiane concernant la rue des Champs Maillards et reliant le rond-point des Ribéroux jusqu'au carrefour de la D 202 doit faire l'objet d'une convention avec la commune d'Angoulins. Elle s'accompagnera d'un aménagement de la signalisation verticale.

D'autres campagnes de marquage permettant l'amélioration de notre signalisation horizontale seront engagées au cours de l'année.

Roger Bazier

Enfouissement des réseaux rue du Mississippi

Une première étape des travaux de réfection complète de la rue du Mississippi à Grolleau commencera mi-février.

Les réseaux électrique et téléphone vont disparaître du paysage. Le chantier durera six semaines avec une déviation par la D203.

Dominique Morel

Le chemin des Vignes

Le chemin des Vignes a été réaménagé. Après les travaux d'assainissement importants de l'automne dernier, la CdA a refait la partie centrale du chemin des Vignes. Nous avons souhaité parfaire cette remise en état avec la pose de caniveaux et d'un revêtement sur les trottoirs de chaque côté.

Les riverains et usagers ont ainsi retrouvé un chemin en parfait état, ce qui est bien mérité compte tenu de ce qu'ils ont vécu au cours des derniers mois.



Nous réfléchissons à mettre ce chemin en piéton depuis la station de pompage jusqu'au carrefour pour créer un espace de promenade pour les piétons et vélos. Si vous avez des suggestions sur ce projet, n'hésitez pas à venir m'en parler.

Dominique Morel

Réfection de la couche de roulement de la D 203

Le département envisage de reprendre la couche de roulement de la RD 203 entre la RD 939, à hauteur de la ZAC de l'Aubépin, et la RD 109 à hauteur du terrain de sport de Salles-sur-Mer.

Les travaux programmés durant les semaines 16 ou 17 seront confiés à l'entreprise Eiffage après une réunion de coordination et d'organisation du chantier qui se tiendra en mairie de Salles-sur-Mer au cours des semaines 8 ou 10.

Dominique Morel



L'école et la bibliothèque / Le Panzay

L'école à l'ère du numérique

Ces deux dernières années ont vu notre école évoluer et se mettre à l'ère du numérique.

Le constat de départ nous a permis de noter l'obsolescence du parc informatique de l'école :

- Ordinateurs de bureau trop vieux, improductifs et pouvant poser des problèmes de sécurité ;
- Absence de dispositif d'affichage permettant aux enseignants et élèves de profiter des nouvelles technologies en lien avec la pédagogie ;
- Absence de service numérique ;
- Débit insuffisant concernant la connexion au réseau internet.

Nous avons donc commencé par recycler les vieux ordinateurs, qui trouveront une seconde vie par le biais de la recyclerie "La belle affaire" (<https://www.agglo-larochelle.fr/dechets?article=la-belle-affaire-recyclerie>).

Ils sont remplacés par une classe mobile d'ordinateurs portables à l'élémentaire et une classe mobile de tablettes à la maternelle, ces deux outils pouvant circuler au besoin dans les classes. Chaque classe dispose également d'un ordinateur portable à demeure, d'une tablette tactile et d'un ou deux ordinateurs fixes plus récents.

Les cinq classes de l'école élémentaire bénéficient d'un tableau blanc interactif tactile pouvant aussi être utilisé de manière traditionnelle à l'aide de feutres effaçables, et les classes de maternelle ont été équipées de TV grand écran, chaque classe étant aussi dotée d'un visualiseur numérique.



L'école est maintenant dotée d'un environnement numérique de travail (Beneylu School). Enfin, pour répondre aux besoins en connexion de cet équipement, l'école bénéficie désormais d'un abonnement à la fibre optique.

Ce projet a pu se concrétiser, en partie, par une subvention liée à la réponse de la municipalité à un appel à projet émanant du ministère de l'Éducation nationale.

Ce travail est le résultat de la volonté de l'équipe municipale d'offrir aux enfants de notre école tous les atouts nécessaires aux savoirs en construction, et aussi aux enseignants, les outils qu'ils sont en droit d'espérer pour répondre aux mieux aux enjeux pédagogiques.

Éric Drapeau



La bibliothèque

Horaires d'ouverture :

Mardi : de 16h00 à 18h00

Mercredi : de 14h00 à 16h00

Vendredi : de 16h00 à 18h00

Samedi : de 14h00 à 15h30

Durée de prêt : 4 semaines pour les livres et CD, 2 semaines pour les DVD et revues. En partenariat avec la Médiathèque de la Charente Maritime <https://cdalarochelle.bibli.fr>.

Des sacs « surprise »



À partir de janvier 2022, seront à votre disposition des Sacs « surprise » adultes prêtés par le réseau des bibliothèques.

Des livres faciles à lire, des auteurs et des thèmes à découvrir. Une sélection d'ouvrages qu'il est bon de sortir de l'oubli.

Le « Prix des lecteurs polars étrangers »



Le « Prix des Lecteurs Polars étrangers » de Salles-sur-Mer est en cours depuis novembre jusqu'au 31 mai 2022.

Il invite les usagers à découvrir ce genre policier. Notre proposition est de faire élire l'ouvrage préféré de nos abonnés parmi une sélection de six livres d'auteurs canadien, écossais, espagnol, japonais, norvégien et portugais.





Le Panzay / Le dossier : la mobilité

Dossier : Circulation et mobilité Comment mieux partager l'espace public ?

Le rapport de l'EIGSI sur la mobilité



Au cours du dernier trimestre 2021, nous avons confié à l'EIGSI de La Rochelle une mission d'audit sur la mobilité. Un rapport très nourri, consultable en mairie, a été présenté aux élus le 13 décembre puis à la Commission transport le 17 janvier.

L'étude a confirmé l'absence de congestion du trafic, et une forte majorité de véhicules motorisés au détriment des autres modes de déplacement. Les vitesses constatées sur trois points de relevé annoncent celles identifiées dans la campagne de radar qui a suivi, avec des infractions importantes en nombre et en gravité.

Le rapport signale l'insuffisance ou l'inadéquation des places de stationnement et un marquage inapproprié. Cela peut générer insécurité, stationnements gênants ou irréguliers. Trois carrefours constituent des points noirs (D109/Jean-Moulin, Herbaudière/Coutures, Bouteville/Panzay/Roullet). Le rapport aborde la mobilité aux abords des écoles et de la mairie et confirme de nombreux dysfonctionnements (volumes, fluidité, arrêts, sécurité ...).

Un chapitre du rapport est consacré aux préconisations. Elles seront étudiées par la Commission transport dans le cadre du Plan de circulation et de stationnement. Des priorités seront données au sein d'une programmation pluriannuelle des travaux sur toute la durée du mandat.

Roger Bazier

Une campagne de sensibilisation à la vitesse

La commune s'est équipée d'un radar pédagogique complété d'un second radar prêté temporairement par le département, dans le cadre d'une première campagne de sensibilisation des automobilistes réalisée en décembre et janvier.

Notre démarche est avant tout pédagogique. Nous devons faire prendre conscience de la nécessité d'une conduite prudente et responsable par les usagers. En affichant une vitesse, ces équipements ont vocation à alerter les automobilistes sur l'obligation de lever le pied.

Et les infractions sont plus nombreuses qu'on le pense !

Si le trafic est plutôt faible, excluant toute congestion au sein du village, mis à part sans doute le secteur des écoles et de la mairie, la vitesse constatée est un réel fléau.

Nos petites rues sont assez peu touchées, leur configuration permettant difficilement les excès. En revanche, sur les départementales D109 et D111, ce sont 40 à 60 % des automobilistes qui sont en excès de vitesse par rapport aux 50 km/h réglementaires.

Pire, nous sommes significativement confrontés à des grands excès dont nous rappelons qu'ils constituent des infractions soumises à contravention de classe 4 ou 5. Elles sont passibles d'amendes pouvant aller jusqu'à 3750 €, du



retrait de 3 à 6 points, du retrait de permis jusqu'à 3 ans, de la confiscation du véhicule, voire de peine de prison en cas de récidive.

Mais ces comportements irresponsables sont avant tout un danger pour l'ensemble des usagers. Des contrôles de gendarmerie ont été récemment effectués et nous solliciterons à nouveau nos gendarmes sur ce sujet.

Notre radar continuera d'être installé sur les points névralgiques du village en souhaitant qu'il fasse son œuvre de pédagogie auprès de tous les usagers.

Roger Bazier



Enquête auprès des parents d'élèves sur la mobilité

Une enquête réalisée auprès des parents d'élèves a porté sur leur lieu de résidence, les moyens de déplacement et les motivations, la durée du trajet et du stationnement.

Notre but est une meilleure connaissance des habitudes de transport et de stationnement, pour trouver des solutions de régulation et de sécurisation des flux dans le périmètre des écoles.

Nous remercions les 76 familles qui ont accepté de donner un peu de leur temps.

La voiture reste le moyen principal de locomotion pour 70 % des interrogés. 14 % des élèves viennent à pied avec leurs parents et seulement 4 % à vélo.

La préférence donnée à la voiture repose principalement sur l'insuffisance des infrastructures et sur le cumul avec un autre déplacement.

Près de 60 % des enfants résident dans un rayon de 3 à 4 km de l'école, ce qui est trop long pour un déplacement à pied, mais qui pourrait être possible à vélo.

Dans leurs commentaires, les parents demandent plus de sécurité, plus de pistes cyclables, des parkings à vélos, des transports partagés (pédibus ou covoiturage), le décalage des rentrées (entre maternelle et primaire).

Cette enquête nourrira les travaux de la commission Transport, notamment dans le cadre du Plan de circulation et de stationnement.

Roger Bazier

Le stationnement

Le stationnement est une réelle difficulté dans nos villages avec un taux d'équipement de 1,52 véhicules par foyer au sein de la CdA. Ce sujet constitue donc un axe de travail indispensable pris en charge par la Commission transport dans le cadre du Plan de stationnement.

D'ores et déjà, la réfection des lignes jaunes d'interdiction de stationner est programmée pour le printemps. Une quinzaine de nouvelles places sera créée fin 2022 sur le parking de la maternelle (cf. ci-dessus).

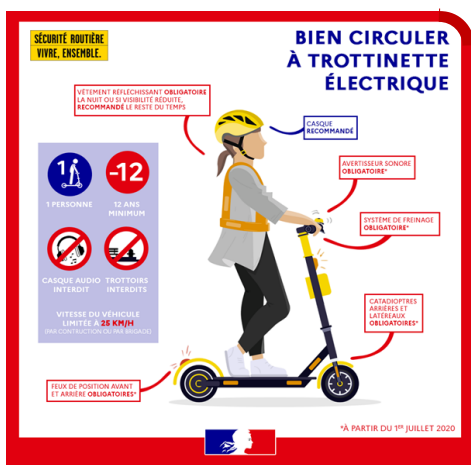
Le stationnement fait l'objet de nombreux signalements : des situations anormales, gênantes, voire dangereuses. Les stationnements sur les trottoirs à proximité de parkings existants en sont un exemple fréquent.

Nos interventions ponctuelles sont parfois entendues, mais peuvent aussi se heurter à de réelles mauvaises volontés nous obligeant malheureusement à des actions coercitives.



Le partage de la voie publique passe par des infrastructures et des équipements que nous mettons progressivement en place, mais requiert également de la part de tous les usagers, bonne volonté et respect.

Roger Bazier



Les vélos et trottinettes de nos enfants

Nous souhaitons tous promouvoir au sein du village les mobilités douces, notamment pour nos enfants. Cela ne doit pas se faire au détriment de la sécurité.

Nous appelons tous les automobilistes à la prudence au détour de nos rues parfois étroites.

Nous invitons également les parents à protéger leurs enfants par les équipements obligatoires notamment l'éclairage des vélos ou trottinettes, le port du casque et d'un gilet rétro-réfléchissant lors des déplacements la nuit ou lorsque la visibilité est insuffisante.

N'oublions pas également, qu'à vélo ou à trottinette, la signalisation routière doit être respectée.

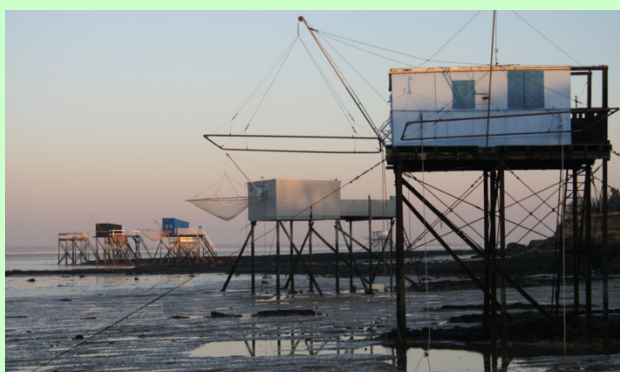
Roger Bazier



Le Panzay / Le dossier : la mobilité

La piste cyclable entre le bourg et la Ragotterie participera aux liaisons

L'Atlantic Coast Route relie le Cap Nord en Norvège à la ville de Sagres au Portugal. L'itinéraire traverse ainsi l'Europe de l'ouest, du nord au sud, en longeant le littoral de l'océan Atlantique.



Avec ses 1 200 km, de Roscoff à Hendaye, la Vélodyssée, partie française de l'Atlantic Coast Route, est l'itinéraire ouvert et balisé le plus long de France. Depuis les tours de La Rochelle, la piste cyclable passe par Chatelaillon-Plage,

le long de l'océan et des villas Belle-époque de la station balnéaire. La Vélodyssée se poursuit dans les terres pour atteindre les bords de Charente et la remarquable ville de Rochefort.



La Communauté d'agglomération de La Rochelle complète le schéma cyclable local par un dispositif approuvé le 6 juillet 2017, identifiant 30 km de liaisons structurantes et 140 km de liaisons de maillage.

Pour relier la commune de Salles-sur-Mer à la Vélodyssée, une étude de faisabilité a été confiée au cabinet Sit&a Conseil, situé à Dompierre-sur-Mer, sous maîtrise d'ouvrage communale et avec le soutien de la CdA qui accompagne le développement de boucles touristiques sur son territoire.

Cette étude portera sur la recherche d'un itinéraire optimisé, la définition de l'aménagement cyclable, son intégration paysagère et environnementale, tout en tenant compte des connexions possibles avec les aménagements existants, les contraintes foncières, juridiques, règlement-

Le centre bourg en zone 30

La Commission transport, mobilité, circulation et sécurité s'est réunie le 25 janvier sur le sujet des déplacements et de la sécurité routière dans le village. Elle s'est appuyée sur l'étude de mobilité réalisée par l'EIGSI La Rochelle et sur les données fournies par la campagne de relevés radar pour proposer l'instauration d'une zone 30 dans le bourg.



La configuration du village, l'évolution du trafic mais aussi les pratiques de conduite automobile, ainsi que la volonté d'apaisement et d'un meilleur partage de la voie publique entre les différents usagers, ont amené la commission à

proposer l'instauration d'une zone 30 dans l'ensemble du centre bourg.

Dans le cadre de son pouvoir de police, madame le Maire soumettra ce projet à délibération au Conseil municipal de février, pour une mise en application en mars 2022.

Roger Bazier





structurantes et de maillage de la Véloodyssée

taires (protection des abords des monuments historiques) et environnementales (protection des eaux potables et minérales), les acquisitions foncières nécessaires, les trafics actuels et les vitesses réglementaires.

Une réunion de concertation a eu lieu en janvier avec le cabinet d'étude et la CdA.

L'étude en cours doit proposer plusieurs itinéraires possibles entre le rond-point de l'Héronière et la piste cyclable de La Ragotterie. Elle produira également pour chaque itinéraire proposé, les chiffrages qui intégreront le foncier, la voirie et les aménagements mobiliers.

Cette étude sera disponible à l'été 2022. Le Conseil municipal de Salles-sur-Mer sera décisionnaire quant à l'itinéraire retenu, après une réunion d'information auprès de la population et l'avis de la Commission transport.

Éric Thickett



Le Plan de circulation et de stationnement

Nous avons fait de l'aménagement et de la réfection des chaussées et trottoirs, de l'aménagement des pistes cyclables, de l'évolution des règles de circulation, de la canalisation des poids lourds, un engagement important.

Vous êtes nombreux, tous quartiers confondus, à signaler des dysfonctionnements, voire des risques en matière de circulation.

Plusieurs chantiers ont d'ores et déjà été initiés, certains terminés, d'autres en cours ou programmés : réfection ou création de signalisations horizontales et verticales, réfection de trottoirs, pose de chicanes. Ces « petits » travaux ont été menés pour apporter une réponse aussi rapide que possible au regard de réelles situations d'insécurité.

Des chantiers plus importants sont instruits et verront le jour en 2022 et 2023 : arrêt de bus à Mortagne, signalisation horizontale et verticale aux Champs-Dinard, zone 30 en centre bourg, réfection des rues de Bouteville, du Panzay et de la Borderie, piste cyclable du rond-point de l'Héronière à la Ragotterie, sécurisation du carrefour D109 et D203 ...

Notre volonté est d'aller plus loin encore avec la mise en place d'un Plan de circulation et de stationnement, annoncé dans nos éditions précédentes.

Pour initier ce projet, la Commission transport et mobilité réunie le 25 janvier dernier, s'est appuyée sur l'étude de mobilité de l'EIGSI La Rochelle et sur les relevés radar ; d'autres investigations pourront être menées.

Nos enjeux sont la mobilité ouverte à tous les modes de déplacement, la revitalisation du village, son développement, mais encore, la politique zéro carbone de la CdA.

Notre objectif est le partage de la voie publique et l'apaisement, la qualité des déplacements et votre sécurité.

Des compétences externes seront nécessaires, mais nous solliciterons aussi les usagers et les riverains dans le cadre de prochaines réunions de quartiers.

Cette démarche permettra de définir une nouvelle organisation de la circulation, une nouvelle politique de stationnement et la mise en place progressive de nouvelles réglementations, signalétiques et infrastructures dans le cadre d'un programme pluriannuel.

Roger Bazier



Le Panzay / La culture, le sport ...

Le festival de printemps

Cette année, le Conservatoire de musique et de danse de La Rochelle a le plaisir de revenir à Salles-sur-Mer pour proposer le vendredi 18 mars à 20h30, un concert dans le cadre du festival de printemps (ancien festival d'automne). Il s'agit du projet « Special Latin Jazz ».



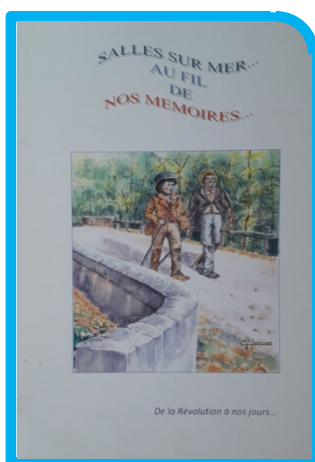
Le jazz latin, également appelé jazz afro-cubain, est un style de musique qui mélange les rythmes et les instruments de percussion de Cuba et des Caraïbes espagnoles avec le jazz et des éléments musicaux européens et africains.

Il est le résultat d'un long processus d'interaction entre les styles de musiques américaines et cubaines.

À la fin des années 1940, des jazzmen comme Dizzy Gillespie, Stan Kenton, Charlie Parker, Cab Calloway vont jouer dans des groupes latinos ; d'autres vont incorporer les rythmes afro-cubains dans leur musique ; c'est ainsi que naîtra le bebop cubain, appelé plus tard latin jazz.

Béatrice Pereira

Au fil de nos mémoires



La parution d'un premier ouvrage sur l'histoire de Salles-sur-Mer a fait réagir bon nombre de sallésiens qui nous ont aimablement apporté des éléments nouveaux sur le passé du village.

L'idée d'un second ouvrage a alors germé. Il pourrait bien venir étoffer les aventures de Nestor dans le village. Mais nous sommes encore à la recherche de photos, de documents et de témoignages.

N'hésitez donc pas à nous contacter par courriel (aufildenosmemoires@gmail.com) si vous avez des documents à nous prêter ou des informations pour cette nouvelle édition. À l'avance merci.

Nicole Huet

Les Salles'timbanques



Centre de loisirs 3/11 ans :

L'accueil de loisirs porté par l'association Angoul'Loisirs en lien avec la municipalité s'appelle désormais les Salles'timbanques ! Merci aux familles, aux habitants et surtout aux enfants pour le choix de ce nouveau nom.

Depuis la rentrée, plusieurs animations autour de la citoyenneté ont eu lieu. Les enfants ont notamment découvert l'exposition interactive 9/13 *Moi jeune citoyen* leur permettant de prendre conscience de leurs droits et de leurs devoirs dans la société.

Les vacances d'avril approchent à grands pas ! Vous êtes intéressés pour inscrire vos enfants ? Contactez sans plus attendre Jennifer la directrice du centre de loisirs au 06 27 34 80 44 et sur la nouvelle adresse mail : sallestimbanques@angoul-loisirs.fr

Espace Projets Jeunes Salles-sur-Mer :

De nombreux projets rencontrent le succès auprès des adhérents de l'EPJ Salles-sur-Mer, à l'instar de l'atelier radio qui mobilise chaque semaine des jeunes toujours plus motivés !

Inscriptions pour les vacances et périodes scolaires auprès de Moussef au 06 26 10 28 02 et sur epj@angoul-loisirs.fr

Yourte 2022 : Saison avril à septembre :

Profitez d'un séjour pas cher en famille sur l'île d'Oléron grâce à Angoul'Loisirs !

Notre Yourte associative est à louer dans un camping 4 étoiles à deux pas de la plage. En week-end et sur la semaine, découvrez un habitat original dans un cadre idyllique.

Infos et réservations : 05 46 56 84 66 accueil@angoul-loisirs.fr

Toutes les actualités d'Angoul'Loisirs sur www.angoul-loisirs.fr et sur les réseaux sociaux.

L'équipe d'Angoul'Loisirs



et les associations / **Le Panzay**

L'association Grains de sel

Toute l'équipe de l'association Grains de sel vous adresse ses meilleurs vœux pour une année 2022 festive et détendue, joyeuse et conviviale.



Nous sommes heureux d'avoir pu maintenir le spectacle de Noël pour les enfants qui ont été nombreux et ravis. Nous en profitons pour remercier les

parents pour avoir été compréhensifs quant aux mesures qui ont dû être appliquées au dernier moment, et la mairie, pour avoir permis ce moment d'évasion à nos petits lutins.

Si ce virus qui nous nargue veut bien nous laisser un peu de répit, nous envisageons les activités suivantes :

- La chasse aux œufs de Pâques en avril ;
- La fête de l'école en juin ;
- Le vide grenier en juin ou septembre ;
- L'accompagnement aux leçons (reprise dès que possible).

Pour l'accompagnement aux leçons, nous sommes toujours à la recherche de bénévoles. Sans volontaires, nous ne pourrions pas proposer cette activité aux enfants. N'hésitez pas à en parler autour de vous.

Grains de sel a toujours besoin de parents bénévoles : rejoignez-nous et venez nous aider quand le temps et l'envie vous le permettront.

L'équipe de Grains de sel

Le Foyer rural



L'année 2021 s'est terminée avec notre habituelle Bourse aux jouets encore très appréciée par les différents participants, et le marché de Noël avec la traditionnelle buvette et son vin chaud.

Le Foyer rural de Salles-sur-Mer vous souhaite une belle année 2022 et que notre vie reprenne un cours normal.

Malgré la pandémie, notre association compte 75 adhérents qui se répartissent dans les ateliers suivants : Qi Gong, accordéon diatonique, cyber-atelier (débutants 15h-18h, confirmés 18h-20h début février au tarif de 16 €), gymnastique douce et gymnastique d'entretien, environnement, vélo, poterie en attente d'un local, danse traditionnelle qui n'a pas pu réunir un nombre suffisant de participants pour continuer.

Merci à tous les animateurs qui font le maximum pour que leurs activités se déroulent dans les meilleures conditions pour tous.

Encore bonne année 2022.

Site : <http://www.foyer-rural-sallesien.com>

<https://www.facebook.com/FoyerRural17220>

Claudie Perlade, présidente

Les Peintres sallésiens au marché de Noël

Dans la nouvelle salle le Relais qui s'y prête parfaitement, les artistes, enfants et adultes, ont présenté une belle exposition diversifiée de tableaux, créations, loisirs créatifs et démonstrations d'enluminure. Durant deux jours les visiteurs ont pu apprécier le talent des exposants.

Dans le tivolì joliment décoré à leur intention, les nombreux enfants ont participé activement aux ateliers d'arts créatifs. Merci à ces enfants, aux artistes exposants et aux bénévoles pour leur participation et leur disponibilité, et à bientôt pour d'autres rendez-vous dans notre commune.

À toutes et tous bonne année 2022.

Venez rejoindre nos cours dans la salle du parc :

- Technique de dessin chaque lundi 15h30/17h ;
- Arts créatifs enfants hors vacances scolaires chaque mercredi 14h/15h30 ;
- Peinture adultes samedi 9h30/12h30 et 14h/17h ;
- Initiation à l'enluminure samedi 10h/12h.

Pour les Peintres sallésiens, Gilles Raimon





Le Panzay / Le patrimoine

L'église : des travaux nécessaires

Nous souhaitons faire le point sur la nécessaire rénovation de l'église. En effet, une visite de l'architecte des Bâtiments de France, confirmée par les artisans que nous avons contactés depuis, nous informe sur l'état général de l'église et plus particulièrement sur la toiture principale, sur le clocher du XI^{ème} siècle et sur son escalier à vis.

Malgré les travaux de consolidation et d'entretien heureusement réalisés au fil du temps, il apparaît que ces parties de bâtiment sont en mauvais état. La situation est préoccupante et impose donc des travaux de restauration.

D'autres éléments ont également besoin d'être restaurés : les pierres délitées par la maladie et les intempéries réclament la réfection du mur extérieur du chevet sud, du mur extérieur est, et enfin du clocher.

Des travaux moins urgents qui concourront à l'embellissement sont souhaitables. C'est notamment le cas du sol, « rapiécé » au fil du temps avec des matériaux inesthétiques, et auquel nous devrions rendre son unité. C'est aussi le cas de la tribune en bois en mauvais état, et qui, faute de sécurité suffisante, est inutilisable. Ces travaux importants requièrent des ressources.

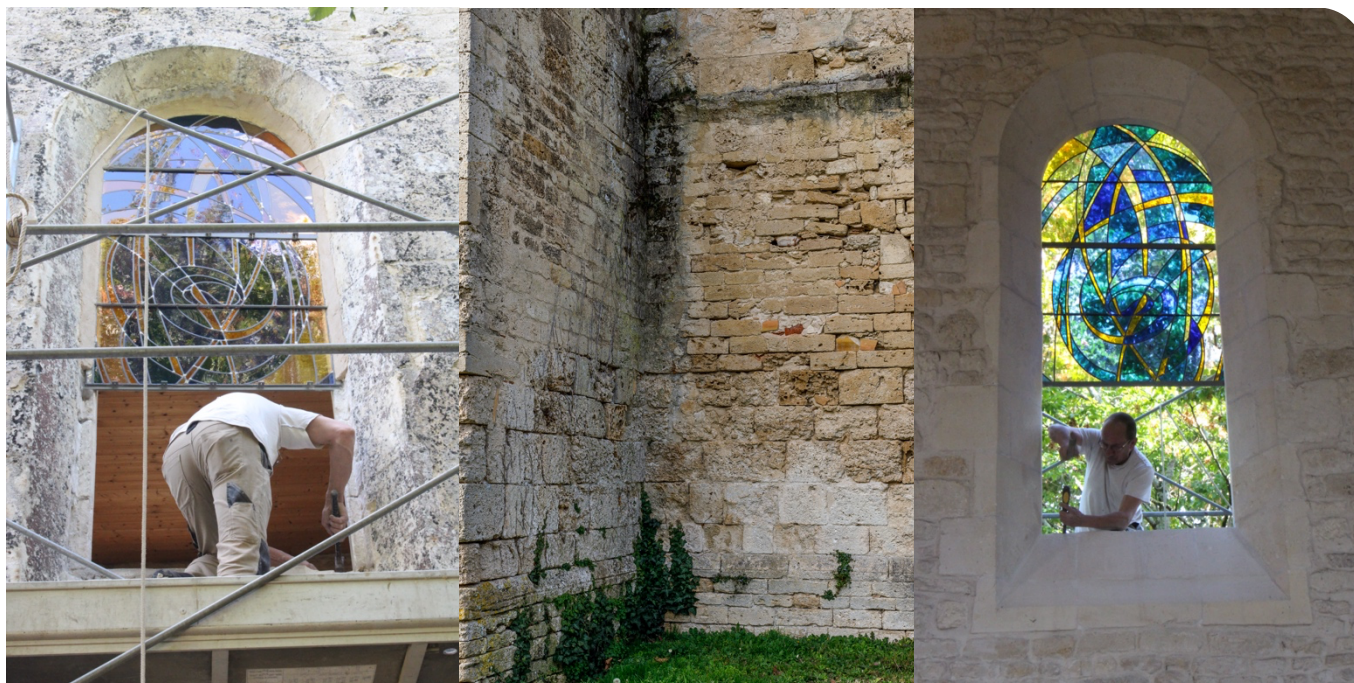
Une nouvelle convention avec la Fondation du patrimoine est en cours d'élaboration ; nous espérons récolter des dons auprès de donateurs privés, dont vous, sallésiens.

Nous tenterons par ailleurs notre chance auprès du loto du patrimoine de Stéphane Bern, pour l'édition 2023.

Un dossier sera également déposé à la Fondation pour la sauvegarde de l'art français. La région Grande Aquitaine et le département seront également sollicités.

Dans les cinq dernières années, quatre vitraux modernes ont été réalisés par Philippe Riffaud et Françoise Thallier, maîtres verriers. La commune de Salles-sur-Mer terminera ce programme avec les six derniers vitraux, nos fidèles maîtres verriers prenant leur retraite en 2026.

Nicole Huet



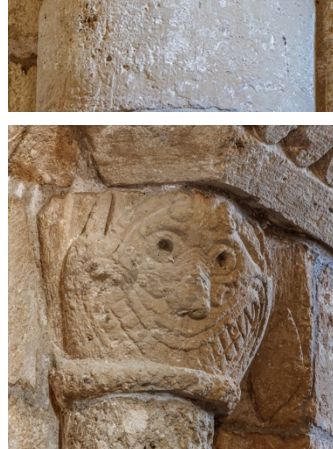


L'église Notre-Dame de l'Assomption

L'édifice date pour ses parties les plus anciennes de la seconde moitié du XI^{ème} siècle, comme en témoignent quelques éléments architecturaux : chapiteaux corinthiens et piliers à faisceaux de colonnettes de facture poitevine. Initialement en forme de croix latine orientée vers l'est, érigée en forteresse pendant la guerre de Cent Ans, l'église fut en grande partie détruite pendant les guerres de Religion.

Nous sommes partis à la recherche de quelques vestiges originaux de l'édifice reconstruit au XVII^{ème} siècle sur les restes du chœur et du transept.

Roger Bazier





Le Panzay / Commerces et CdA

Rencontre avec Alexandre, les Box rochelais



La société Les Box rochelais vient de s'installer à la ZAC de l'Aubépin, le long de la départementale 939.

Après avoir passé une vingtaine d'années à Toulouse, dans le milieu aéronautique, Alexandre de Miras a souhaité poser ses valises en Aunis. Il vient de racheter un terrain à l'endroit même où la société « Serlé frères » toute première installée en 1979, avait donné le nom de son activité à la rue de la Pierre-Taillée.

Le métier d'Alexandre est de proposer à la location des mètres carrés ou des mètres cubes pour le stockage de tous objets ou meubles, en toute sécurité, à la façon d'un garde meubles, mais accessible 24h/24 et 7j/7.

Facile d'accès, Les Box rochelais met à disposition un grand parking gratuit. L'intérieur du bâtiment totalement neuf, propre, sous caméras, alarme et codes d'accès, se compose de box cadenassés de surfaces de 1 à 20 m², avec du matériel de manutention disponible tel que diables, transpalettes et chariots à roulettes. Vous pourrez aussi vous procurer des cartons, ruban adhésif, cutter et couvertures.



Alexandre vous accueille, vous conseille avec professionnalisme et gentillesse au 5, rue de la Pierre-Taillée, à Salles-sur-Mer, tél 07 49 849 949, site : www.lesboxrochelais.fr.

Éric Thickett

Déchets : un enjeu de taille, un défi pour tous

Le mois de juillet 2021 a été le plus chaud jamais enregistré sur terre. Ce constat est grave car nous, humains, avons un rôle sur ce changement climatique. Individuellement et collectivement, il nous faut prendre la mesure des défis à relever à toutes les échelles du territoire.

La CdA avec son projet « La Rochelle Territoire Zéro Carbone » illustre cette ambition et ce rôle moteur pour accompagner cette évolution avec les concitoyens de la Communauté d'agglomération.

Pour concrétiser cet objectif, il faut impulser une réduction importante de nos déchets, être plus performant dans le tri et la valorisation, prendre des engagements forts afin de marquer une rupture dans nos pratiques et sensibiliser tous les usagers.

Une campagne de communication sera déployée sur le territoire au cours de l'année. Je vous tiendrai au courant du calendrier de mise en œuvre des évolutions et sur les changements de pratiques envisagés.

Je vous encourage à vous inscrire en mairie pour une visite guidée du Centre Altriane de Salles-sur-Mer. Cette visite vous aidera à mieux comprendre les enjeux de demain.

Chantal Subra

Altriane se visite



Sur une demi-journée, certains mardis et jeudis, les ambassadrices du tri et de la

prévention de la CdA accueillent les groupes scolaires, les associations, les professionnels et les particuliers.

Le circuit de visite comprend une salle multimédia, une passerelle pédagogique et le processus industriel permettant de suivre toutes les étapes du tri : de votre poubelle jaune à la balle de matière, prête à être expédiée pour son recyclage.

Cette visite permet de découvrir concrètement le travail des employés et de mieux appréhender le fonctionnement de la chaîne de tri. À l'issue de la visite, chacun repart avec les consignes de tri en tête ainsi que plusieurs éco-gestes pour limiter sa production de déchets.

Vous pourrez visiter le centre Altriane de 13h45 à 16h les 17 et 22 février 2022, 21 et 26 avril 2022.

<https://www.agglo-larochelle.fr/dechets?article=centre-de-tri-altriane>

Roger Bazier



Paroles d'élus / **Le Panzay**

Paroles d'élus

En cette nouvelle année qui devrait nous donner un peu plus d'espoir de vie sociale, notre équipe qui s'était présentée aux deux tours mais qui n'a pas eu la chance de défendre ses projets, a le plaisir de vous souhaiter une vie pleine de joie et d'heureuses rencontres.

Quoi demander de plus que toutes les sallésiennes et tous les sallétiens puissent se retrouver lors des manifestations soutenues par nos associations. Il est évident que nous présentons les mêmes souhaits que l'année passée. Il ne s'agit que d'optimisme. Quoi de plus agréable que de croiser des voisins connus ou non avec le sourire en adressant un bonjour ou un signe de sympathie même par un mouvement de tête. Les modes ont changé ; on ne s'embrasse plus, on tend un poing qui pourrait être pris pour un signe d'hostilité.

Nous avons la chance d'habiter une commune qui pourrait être agréable si nous avons la possibilité de nous déplacer en toute sécurité. Que cela soit à pied avec des trottoirs que certaines entreprises s'octroient sans indemnisation pour la commune, en deux roues avec des zones matérialisées. Mais il est évident qu'une partie de vos impôts est détournée par la CdA au profit de certaines communes, sauf la nôtre.

Nous pouvons souhaiter que cette nouvelle année soit pleine de changements pour le bien de tous.

Josette Raimon, Marie Annick Guimard, Patrick Ramos et votre serviteur Jean-James Perlade vous présentent tous leurs vœux de bonheur et surtout de bonne santé.

Jean-James Perlade

IGN : travaux cartographiques

Par arrêté préfectoral du 1^{er} février 2021, le Préfet de la Charente-Maritime autorise l'Institut national de l'information géographique et forestière (IGN) de pénétrer sur des propriétés publiques et privées du département de la Charente-Maritime.

L'IGN exécutera les travaux nécessaires à l'implantation et à l'entretien des réseaux géodésiques et de nivellement, de constituer et mettre à jour les bases de données géographiques et les fonds cartographiques ainsi que de réaliser l'inventaire forestier.

Chantal Subra

Une antenne relais Orange

Orange projette l'installation d'une nouvelle antenne-relais à Salles-sur-Mer.

Les travaux sont prévus à partir du mois de mai 2022 au lieu-dit Les Tardes. Le dossier est consultable en mairie et à l'adresse <https://odi.cdh-it.com/a1e57>

Chantal Subra



France Alzheimer Charente Maritime

Le handicap neuro-cognitif a pour caractéristique de ne pas se voir. Si la maladie d'Alzheimer ne laisse pas indifférent, il est souvent difficile d'exprimer son empathie.

Ce que propose France Alzheimer et maladies apparentées c'est justement le moyen de le faire en portant et en faisant connaître notre engagement en faveur de la solidarité envers les malades. C'est une manière délicate de dire à ces personnes « *oui je te comprends et te respecte dans ta dignité humaine* ».

Il est fondamental de permettre aux personnes malades et à leurs proches de ne pas abandonner l'espace public et de continuer à mener leurs activités.

Notre association est présente pour l'accueil, l'écoute, le soutien et l'information des familles touchées par la maladie. Elle propose la formation des aidants, des groupes de parole, des entretiens individuels, une halte relais®, des thérapies (relaxation, art thérapie, musicothérapie, etc.).

N'hésitez pas à nous contacter !

Exprimez votre solidarité : faites un don, déductible des impôts à hauteur de 66 %, à l'association :



France Alzheimer Charente Maritime

116, cours Paul-Doumer à Saintes

Tél : 05 46 92 25 18

Email : francealzheimer17@gmail.com

Site : www.francealzheimer.org/charentemaritime/

France Alzheimer Charente Maritime



Le Panzay / L'état civil et l'agenda

Les naissances

Nous souhaitons la bienvenue à

Nelle ARDOUIN
Philippine BORGES
Luna COUPEAU
Maï ILIE
Ali PLAIRE
Liv TECHER AUGAN

Les mariages et les pacs

Nous adressons tous nos vœux de bonheur à

Christian DENIS et Evelyne LAGACHE

Les décès

Ils nous ont quittés

André BARON
Augustine DEVOIS BIGEAYE
Marie-Claude HUREL épouse SIMON
Henri GALLAIS
Jean ROUSSET

L'agenda



- **Le café lecture**
Un **café lecture** sera proposé un samedi matin de février pour partager un moment de convivialité autour de la lecture.
Renseignements :
La bibliothèque - 05 46 56 58 12
- **Le bal folk**
Un **bal folk** sera proposé par le Foyer rural le 5 mars.
- **Festival de printemps**
Salles-sur-Mer accueillera dans le cadre du Festival du conservatoire 2022 le 18 mars 2022 un concert **"Spécial latin jazz"** de jazz afro-cubain qui allie au jazz les rythmes de cuba et des caraïbes espagnoles.
- **La journée du souvenir du 19 mars 1962**
19 mars 2022 : **Journée nationale** du souvenir et du recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc.
- **Le troc de livres**
Un **troc de livres** proposera, un samedi après-midi d'avril, des échanges gratuits de livres pour le plus grand bonheur des amoureux de la littérature.
Renseignements : La bibliothèque - 05 46 56 58 12
- **Élection présidentielle**
Les 10 et 24 avril 2022.
- **La zone de gratuité**
La première **zone de gratuité** sera organisée le 30 avril 2022.
- **Élections législatives**
Les 12 et 19 juin 2022

Le Panzay - N° 6 / Février 2022

Votre bulletin municipal à Salles-sur-Mer

Directrice de la publication : Chantal Subra

Comité de rédaction : Chantal Subra, Roger Bazier, Éric Drapeau, Nicole Huet, Marie-Annick Guimard, Arlette Roy, Éric Thickett

Secrétariat : Marie Chaigneau

Illustrations : Mairie de Salles-sur-Mer

Photos : Mairie de Salles-sur-Mer (sauf mention de copyright).

Impression : Groupe Nouvel R - Imprimerie Rochelaise
Téléphone 05 46 34 30 05

Ce magazine est imprimé sur papier couché mat 115 grammes issu de forêts gérées durablement à 1300 exemplaires. Il est distribué dans tous les foyers de Salles-sur-Mer et mis à disposition du public à l'accueil de la mairie de Salles-sur-Mer.

Téléphone : 05 46 56 03 79

Courriel : salles-sur-mer@salles-sur-mer.fr

Site Internet : www.salles-sur-mer.fr




**LE TOURNE BROCHE
GAULOIS**
Traiteur/Rôtisseur événementiel

06.12.32.44.85

www.letournebrochegaulois.fr

letournebrochegaulois@gmail.com

Réservez votre événement

- ◆ Mariage / Goektail
- ◆ Baptême / Communion
- ◆ Anniversaire
- ◆ Départ à la Retraite
- ◆ Repas de fin d'année
- ◆ Repas Associatif / Entreprise
- ◆ Fête de Famille / Gousinade

15,90€/pers
à partir de

Intermarché

leDRIVE  Centre Commercial de l'Océan
Le Petit Bonneveau - 17220 SALLES SUR MER
Tél. 05 46 56 42 20

 On vous accueille : du lundi au samedi de 9h00 à 19h30
le dimanche de 9h00 à 12h30

AM UNIS LOCATION

LOCATION / VENTE DE MATÉRIELS
POUR PARTICULIERS & PROFESSIONNELS

Réparation et entretien de tous types de matériels

Une équipe de professionnels à votre écoute pour tous vos travaux

Rue de la pierre Taillée - ZA de l'Aubépin
17220 SALLES SUR MER
05.86.85.85.85





De mèche avec vous


Muriel, coiffeur



3 bis place de la Liberté,
17220 Salles-sur-Mer
05 46 07 18 48

V I S U A L

OPTICIEN DEPUIS 1959

2 ^{ème} paire à partir d'	Patenaire Mutuelles	Dépistage Visuel	Monture + Verres à partir de
1€*			39€*



Intermarché
Centre Commercial de l'Océan
17220 SALLES SUR MER
05 46 51 99 24
visual.fr
* voir conditions en magasin

SAMIA COUSCOUS

Cuisine orientale
Sur commande
(possible en ligne)

Du mardi au dimanche inclus
De 9h00 à 20h30

17220 - Salles sur Mer
07-78-31-72-32

<https://samia-couscous-salles-sur-mer.eatbu.com/>



MURIEL & VALERIE

AUXILIAIRES DE VIE

une aide quotidienne sur mesure

Muriel: 06 16 72 47 93
Valérie: 06 83 18 53 34
marylisc3@gmail.com

BESOIN D'UN BOX DE STOCKAGE ?

Les Box Rochelais

- ENTRE 1M² & 20M² • À PARTIR DE 30€ / MOIS •
- ACCESSIBLE 7J/7 & 24H/24 • 100% SÉCURISÉS •

Pour plus d'informations
www.lesboxrochelais.fr
07 49 849 949



La Rochelle
N107
Ayré
D939
La Jatte
direction Surgères

ZA DE L'AUBÉPIN
5, RUE DE LA PIERRE TAILLÉE
17 220 SALLES SUR MER

Du 3 au 27 mars 2022

Dans les communes de Saint-Christophe, Salles-sur-mer, Puilboreau, Clavette, Nieul-sur-mer, Dompierre-sur-mer, Lagord, Vérines, La Jarne, Esnandes, Bourgneuf, Angoulins, Montroy, Marsilly

Le festival
de printemps

SPECIAL LATIN JAZZ

Vendredi 18 mars à 20h30

Salles-sur-mer
Salle des fêtes



entrée libre sans réservation dans la limite des places disponibles
RENSEIGNEMENTS 05 46 30 37 83

dans le cadre de la **Saison Professionnelle du**
Conservatoire à Rayonnement Départemental
de la Communauté d'Agglomération de La Rochelle
conservatoire.agglo-larochelle.fr

© Pascal Robin / Jean Christophe Chaudron / Jean Luc Martin - Licence spectacle n° 2 - 1078975

Communauté
d'Agglomération de
La Rochelle 